



Rapport d'activité 1999





Sommaire

Le mot du Directeur Général	1
Rapport annuel 1999	
Faits marquants et chiffres-clés	3
Conseil d'Administration, Bureau des Sages, Capital	4
Rapport du Conseil d'Administration	5
Rapport Général des Commissaires aux Comptes	10
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	12
Bilan et Compte de Résultats	15
Résolutions	21
Annexes	22

Couverture : Les zemidjans, moto-taxis à Cotonou.
Photo : Catherine et Bernard Desjeux

Photos pages 6 à 9 : BOA
© tous droits réservés

Le mot du **Directeur Général**



Avec un taux d'expansion de 13,9 %, le rythme d'accroissement de notre bilan a été deux fois supérieur à celui de l'exercice précédent, traduisant ainsi un regain d'activité aussi bien dans le domaine de la collecte des ressources que dans celui du financement de l'économie.

Les dépôts de la clientèle ont atteint 112,5 milliards de FCFA pour près de 64 000 comptes actifs, confirmant ainsi la première place qu'occupe notre Banque au plan national.

Au cours de l'exercice sous revue, nous nous sommes attachés à intensifier nos concours à l'égard de toutes les catégories d'opérateurs économiques. Ces engagements de la clientèle ont enregistré une forte croissance de + 55 %, augmentant en un an de 32,6 milliards de FCFA à 50,7 milliards de FCFA. Notre exposition reste au demeurant encore relativement limitée, puisque ces emplois ne représentent encore que 34 % du total du bilan.

L'adaptation continue de notre stratégie et de nos moyens face aux contraintes nées de l'évolution technologique en permanente mutation, ainsi que la concurrence de plus en plus vive dans notre secteur, nous ont amené à poursuivre une politique d'investissement ambitieuse autant que novatrice.

Le "passage à l'an 2000" a été l'occasion de renouveler entièrement notre matériel informatique et d'adopter un nouveau logiciel, IGOR (Informatisation Générale des Opérations du Réseau) commun à la majorité des banques du groupe BANK OF AFRICA. Ces investissements sont allés de pair avec ceux qui permirent l'ouverture de notre premier bureau de quartier à Cotonou et d'une agence supplémentaire en Province, à Azovè. Au cours de cet exercice, nous avons aussi saisi les opportunités qui s'offraient d'accroître le volume de nos participations financières dans le Groupe (EQUIPBAIL-MALI et BOA - MADAGASCAR), et dans les sociétés privées (Société des Huileries du Bénin).

La profitabilité de la BANK OF AFRICA - BÉNIN s'est maintenue à un haut niveau, quasi équivalent à celui de l'exercice précédent. Par fidélité à notre politique de renforcement de nos fonds propres, ceux-ci ont été portés à 13 517 millions de FCFA, en hausse de 11,2 %.

Cette solidité financière, au moment où les contraintes prudentielles s'intensifient, permettra à notre Banque de jouer un rôle de plus en plus important dans le financement de l'économie.

R. de SAINT LOUVENT
Directeur Général



Quelques faits marquants de l'exercice 1999

Janvier 1999	Participation au Syndicat de Placement et de prise ferme de l'emprunt obligataire BOAD 1999-2009.
Mars 1999	Ouverture de l'Agence d'Azovè.
Avril 1999	Prise de participation dans le capital de AFRICAN FINANCIAL HOLDING - OCÉAN INDIEN pour la création de la BANK OF AFRICA - MADAGASCAR.
Avril 1999	Prise de participation dans le capital de la BANK OF AFRICA - MALI.
Mai 1999	Ouverture de l'Agence de Zongo.
Juillet 1999	Prise de participation dans le capital de la SHB (Société des Huileries du Bénin).
Septembre 1999	Migration de notre système informatique vers le nouveau progiciel IGOR (Informatisation Générale des Opérations du Réseau) commun à plusieurs BANK OF AFRICA.
Septembre 1999	Émission de la deuxième tranche du Programme de certificats de dépôts BOA-BÉNIN.
Octobre 1999	Participation au Syndicat de Placement et de prise ferme de l'emprunt obligataire BOAD 1999-2007.
Novembre 1999	Début des travaux d'agencement de la future agence de Dassa et du deuxième bureau de quartier de Cotonou à Akpakpa.

Les chiffres-clés de l'exercice 1999

Activité	DÉPÔTS*	112 505
	CRÉANCES*	50 692
Résultat	PRODUIT NET BANCAIRE*	6 902
	CHARGES DE FONCTIONNEMENT*	3 620
	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION*	3 282
	RÉSULTAT NET*	1 903
	COEFFICIENT D'EXPLOITATION (%)	51,70
Structure	TOTAL BILAN*	147 319
	FONDS PROPRES (APRÈS RÉPARTITION)	13 517
	FONDS PROPRES / TOTAL BILAN (%)	9,17
	EFFECTIF EN FIN D'EXERCICE	207

Au 31.12.1999

* en millions de FCFA.

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de 10 membres, est actuellement composé comme suit :

- MM. François TANKPINOU, Président
- Marouf OSSENI, Vice-Président
- Paul DERREUMAUX, Administrateur Délégué
- Georges ABALLO
- Joseph GOUDOTE
- Benoît MAFFON
- Mossadeck BALLY (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH)
- Boni YAYI (BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT - BOAD)
- Philippe BÉNÉDIC (PROPARCO)
- Luciano BORIN (SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE - SFI)

Bureau des Sages

Mis en place par l'Assemblée Générale du 1^{er} mars 1991, conformément aux statuts, ce Bureau exerce, à côté du Conseil d'Administration, une mission de conseil pour les questions relevant de la politique générale de la
Les six membres actuels sont :

- M^{me} Marie-Antoinette DOSSOU
- MM. Djamiou ADEBO
- Fatiou AKPITI
- Barthélémy CAKPO ASSOGBA
- Léonide ASSANKPON
- Roland CHAMCHOUM

Répartition du capital

Au 31/12/99, la répartition du capital s'établit comme suit :

ACTIONNAIRES NATIONAUX BÉNINOIS	49,61 %
AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH	32,50 %
PROPARCO	8,32 %
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE - SFI	4,95 %
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT - BOAD	4,62 %



Rapport du Conseil d'Administration

*à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 20 mai 2000 pour l'exercice social 1999.*

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Administration de votre Banque vous a réuni ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, pour soumettre à votre approbation le Bilan et le Compte de Résultats de l'exercice 1999 de la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN).

Le rapport qui vous est soumis comporte deux parties :

- un aperçu du cadre économique et financier de l'exercice 1999;*
- une analyse des Comptes de Bilan et de Résultats de l'exercice 1999.*

**La culture du coton,
une des principales activités agricoles du Bénin.**
Photo : BOA Bénin



1 Le cadre économique et financier de l'exercice 1999

L'environnement économique au plan mondial aura été marqué en 1999 par la propagation à la Russie et au Brésil des perturbations financières nées de la crise asiatique.

Toutefois, les marchés financiers ont retrouvé un calme relatif, en partie grâce aux programmes appuyés par les institutions internationales et à une réduction des taux d'intérêt directeurs dans de nombreux pays industrialisés.

Globalement, la croissance économique mondiale s'est établie à + 2,6 %, marquant ainsi un recul de 0,1 point par rapport à 1998.

La poursuite des réformes économiques en Afrique, avec le soutien des institutions de Bretton Woods, a permis à un certain nombre de pays de consolider leurs résultats. Parallèlement, toutefois, la chute en 1999 des prix du pétrole et des autres produits de base a entraîné une forte baisse des revenus réels de bon nombre de pays africains.

C'est le cas des pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) qui ont connu un recul de leurs indicateurs macro-économiques du fait de la baisse des cours des matières premières exportées et des perturbations, dans certains pays, dans l'approvisionnement en énergie électrique. Globalement, le taux de croissance économique réel s'est établi à 3,3 % contre 4,3 % en 1998. Dans la plupart des pays, la récolte de produits agricoles a été bonne et a influencé à la baisse le niveau des prix à la consommation ; le taux d'inflation est ressorti en moyenne à 0,2 % en 1999, contre 3,6 % une année auparavant.

Dans ce contexte, le Produit Intérieur Brut (P.I.B) du Bénin a connu une croissance de + 5 % contre un taux de 4,5 % en 1998, année au cours de laquelle la production industrielle et des services avait eu à subir les méfaits de la crise énergétique.

Ce sont surtout le secteur primaire, grâce à une bonne pluviométrie, et le secteur tertiaire, grâce à la proximité du marché nigérian, qui ont contribué à cette croissance, respectivement pour + 2 % et + 2,6 %.

Toutefois, la concurrence farouche entre les importations et l'industrie locale empêche celle-ci d'apporter une contribution significative à la croissance.

La production cotonnière évaluée à 335 000 tonnes au cours de la campagne agricole 1998-1999, accuse une baisse de - 6,7 % par rapport à la campagne 1997-1998, malgré une hausse de + 1,4 % des superficies emblavées, traduisant ainsi une baisse des rendements imputable à la détérioration de la qualité des intrants.

Toutefois, la quasi-totalité du coton produit a été égrenée au cours de l'année 1999, dégageant une production totale de coton-fibre de 137 084 tonnes se répartissant entre la SONAPRA et les égreneurs privés pour 56,4 % et 43,7 % respectivement.

Malgré cette contre performance, la filière coton a pu injecter dans l'économie béninoise en 1999, près de 80 milliards de FCFA.

Au plan politique, la démocratisation du pouvoir politique avance ; le processus de décentralisation se poursuit. On retiendra cependant la non tenue des élections municipales qui auraient conforté, si elles avaient eu lieu, la jeune démocratie béninoise.

Au niveau des finances publiques, la mise en œuvre des réformes prévues dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel a favorisé en 1999 un accroissement des recettes budgétaires supérieur à l'évolution des dépenses publiques.

Cette performance fiscale est l'aboutissement d'un meilleur suivi des grandes entreprises, d'une simplification des régimes d'imposition et de l'amorce de l'informatisation des bureaux douaniers.

Les dépenses publiques ont donc atteint 234,7 milliards de FCFA au titre de l'exercice 1999 ; 68 % ont été affectés aux dépenses courantes et 32 % aux dépenses en capital de l'Administration Centrale.

L'amélioration des recettes fiscales a permis une meilleure contribution budgétaire à l'investissement qui est évaluée en 1999 à 9,7 % des dépenses publiques, contre un niveau de 3,3 % en 1998.

Concernant l'évolution du Programme d'Investissements Publics (PIP) de l'Administration Centrale, il faut déplorer la trop lente consommation, tant des crédits votés au titre de la contribution budgétaire que des ressources extérieures mobilisées, 54,2 % pour les premiers et 55,3 % pour les secondes.

Les secteurs les plus affectés par cette faible capacité d'absorption sont l'industrie, l'artisanat, les secteurs de l'eau et de l'électricité, la santé et l'éducation.

La dette publique intérieure devant être honorée par l'État au titre de l'année 1999, qui est évaluée à 11,5 milliards de FCFA, a été apurée à hauteur de 11,1 milliards de FCFA, soit un taux de 96,5 %.

La Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) a régulièrement assuré le service de la dette extérieure au cours de l'année 1999 pour un montant global de 35,3 milliards de FCFA.

La reprise de l'activité économique en 1999, en comparaison avec l'année 1998, a permis un accroissement de la masse monétaire de 13,6 %.

Cette évolution positive a favorisé une distribution accrue de crédits au secteur privé, en hausse de 60,8 % par rapport à l'année antérieure.

Il faut souligner que la position nette du gouvernement auprès du système bancaire est passée d'une situation débitrice de 32,6 milliards de FCFA à une position créditrice de 10,8 milliards de FCFA à fin décembre 1999.

En résumé, au cours de l'année 1999, l'économie béninoise a subi les conséquences de la crise mondiale du coton, principale culture d'exportation. Toutefois, les principaux indicateurs macro-économiques se sont redressés grâce aux efforts d'assainissement des finances publiques.

Ces indicateurs devraient se conforter au cours des années à venir par la poursuite de la politique de désengagement de l'État du secteur productif, avec notamment les mutations prévues dans les secteurs des télécommunications, de l'eau et de l'électricité.

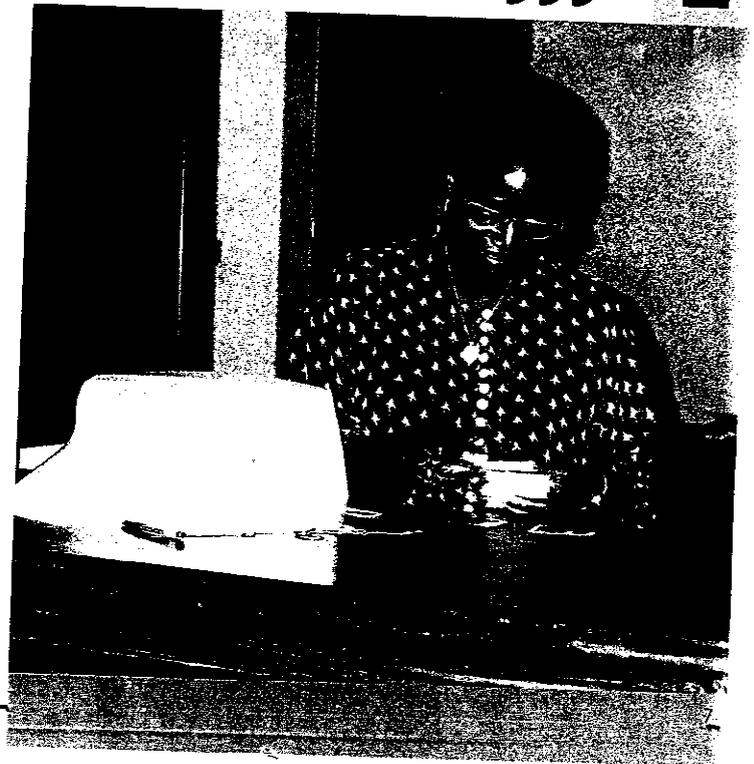
Examen du bilan et des comptes de l'exercice 1999

2

Après un léger ralentissement du rythme d'expansion constaté en 1998, le bilan de l'exercice 1999, dont le total a atteint 147 319 932 526 FCFA, affiche un taux de croissance de + 13,9 %, deux fois supérieur à celui de l'exercice précédent.

Ce phénomène est lié à l'augmentation des dépôts de la clientèle, qui constitue la première caractéristique de ce bilan. La très forte progression des crédits directs en est une seconde caractéristique majeure. Le résultat final, très légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent, reste d'un bon niveau.

Les ressources de la clientèle ont atteint 112,5 milliards de FCFA à fin 1999 et représentent 78,5 % du total du bilan, si l'on y intègre les certificats de dépôts. Le nombre de comptes actifs s'est élevé à 64 000 comptes, traduisant un taux d'expansion similaire à celui de l'exercice précédent, en ligne avec celui des





dépôts. La part de marché de la BOA-BÉNIN s'est établie, à la fin de l'année, à 37 %, valeur très voisine de la moyenne de l'année qui atteignait 36,9 %.

Les difficultés rencontrées par la filière coton tout au long de l'année 1999 ont pesé d'un poids certain sur les encours de crédit, en particulier sur les crédits directs. Chiffrés à 51 milliards de FCFA fin décembre dernier, ces crédits sont en augmentation de + 62,6 % par rapport au 31 décembre 1998.

Suivant les natures des emplois, les performances ont été très inégales. Faute de contrats cessibles en quantité suffisante, la SONAPRA n'a pu effectuer que le tiers des tirages nécessaires prévus au titre du crédit de campagne. Elle a, pour compenser et faire face à ses besoins de trésorerie, bénéficié de diverses avances spécifiques comptabilisées dans la catégorie des découverts. Le niveau de ces derniers, à partir du mois d'octobre 1999, a encore augmenté, lors des utilisations des crédits documentaires relatives aux importations des intrants. Ces crédits dont l'échéance avait été fortement raccourcie sur instruction de la BCEAO, ont, de ce fait, été transformés en crédits relais remboursables au fur et à mesure des ventes de coton de la campagne 2000-2001. Les découverts et escomptes sont entrés pour 53 % dans le total des crédits directs pendant l'exercice sous revue.

Les prévisions concernant les prêts à moyen terme ont été globalement tenues. L'encours moyen oscille autour de 13 milliards de FCFA, niveau conforme à nos prévisions budgétaires. Celles-ci, en fin d'année, ont pourtant été dépassées de 16,4 %, avec un encours de 16 228 millions de FCFA, soit 32 % du montant total des engagements directs.

Les crédits à court terme ont connu, suivant les périodes, une évolution contrastée. Les objectifs moyens ont été cependant respectés.

Les engagements par signature ont, une nouvelle fois, fortement diminué, notamment en fin d'exercice.

À cette époque, en effet, les opérations documentaires liées aux importations d'intrants avaient été apurées en totalité. D'autre part, nous n'avions délivré qu'un peu de cautions aux distributeurs clients des banques, ce qui amoindrissait d'autant nos engagements.

On notera, comme au cours de l'exercice précédent, la persistance du marasme affectant le secteur du commerce avec le Nigéria des produits de première nécessité.

Les produits d'exploitation ont franchi, pour la première fois, la barre des 10 milliards de FCFA en s'établissant à 10 392 millions de FCFA, en hausse de + 11,4 % par rapport à l'année antérieure.

La part des produits de placement de trésorerie a cessé de diminuer en valeur relative, 34,8 % à fin décembre contre 39,6 % deux ans auparavant, et ne progresse plus que marginalement en valeur absolue. C'est donc la croissance des produits qui est le fait exclusif des produits générés par les opérations de crédits directs à la clientèle.

Le budget établi pour 1999 pour les commissions sur produits divers était fort conservateur, sensé refléter une tendance à la baisse de celles-ci. Les résultats conduisent à des produits correspondants de 2 200 millions de FCFA, nous ont donné heureusement 1 700 millions. Par rapport à l'année 1998, l'amélioration reste cependant faible. Toutefois, elle rompt avec une tendance à la baisse constatée en 1998.

Ces commissions représentent 21,6 % du total des produits d'exploitation et couvrent les charges de personnel à hauteur de 130 %.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 6 000 millions de FCFA, en progression de + 28,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution avait été envisagée lors de l'élaboration de nos hypothèses budgétaires. On notera toutefois un écart de 12,5 % par rapport à celles-ci.

Ces dépassements ont trois origines :

- le renchérissement constant du coût des ressources ;
- l'impact des mesures prises en faveur du personnel par la Banque aux mois de mars et avril 1999 ;
- les dépenses hors programme liées au changement de matériel et de logiciel informatique ainsi qu'à l'ouverture d'un bureau de quartier et d'une agence en province.

L'exercice 1999 aura en effet été marqué par le changement de la majeure partie de notre matériel informatique lors de la mise en place de notre nouveau logiciel baptisé IGOR. À cette occasion, le niveau de nos immobilisations incorporelles, qui était nul au 31 décembre 1998, a été porté, au 31 décembre 1999, à 293,3 millions de FCFA.

Bien que les investissements programmés aient bien été réalisés, le montant annuel des amortissements a été supérieur aux dépenses, induisant une légère baisse des immobilisations nettes qui passent de 2 833 millions de FCFA à 2 743 millions de FCFA. On notera que les frais d'aménagement des agences de Dassa et du bureau de quartier d'Akpakpa, en cours d'achèvement à la date de la clôture de l'exercice, figurent dans les immobilisations en cours. A contrario, les immobilisations financières sont en hausse sensible passant de 1 288 millions de FCFA à 1 710 millions de FCFA à la fin de l'exercice sous revue. Cette variation est essentiellement consécutive à notre participation dans le capital de SHB (Société des Huileries du Bénin) à hauteur de 388,9 millions de FCFA.

Grâce aux résultats élevés de cet exercice et malgré la poursuite active de notre politique d'investissements, l'évolution du ratio immobilisations sur fonds propres effectifs reste modérée, passant de 31 à 34 %.

Chiffré à 3 402 millions de FCFA, le résultat brut d'exploitation bien qu'inférieur à celui de l'exercice précédent est en ligne - + 5,06 % - avec les objectifs.

La prise en compte des dotations aux amortissements pour risques généraux et pour créances en souffrance, ainsi qu'un net des produits et charges exceptionnels positif, conduit à un résultat avant impôts de 2 082 millions de FCFA.

Après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 179,1 millions FCFA, le résultat final est arrêté à 1 903 193 403 FCFA, résultat supérieur aux prévisions de 661,3 millions de FCFA, soit + 53,25 %.

Ce bénéfice se maintient à un niveau quasi identique - en repli de - 1,1 % soit 21 millions de FCFA - à celui de l'exercice précédent.

Au vu de ce bénéfice, votre Conseil d'Administration vous propose :

■ la distribution d'un dividende par action de 10 %, augmenté d'un dividende exceptionnel de 10 % tenant compte des bons résultats obtenus ;

■ la constitution de réserves facultatives à hauteur de 800 000 000 FCFA, qui viendront s'ajouter à la réserve légale représentant 15 % du bénéfice annuel réalisé.

Grâce à cette répartition, les fonds propres de la banque seront une nouvelle fois renforcés. Ils s'élèveront en effet à 13 517 millions de FCFA, en augmentation de 11,2 % soit + 1 196 millions de FCFA, par rapport à l'exercice précédent.

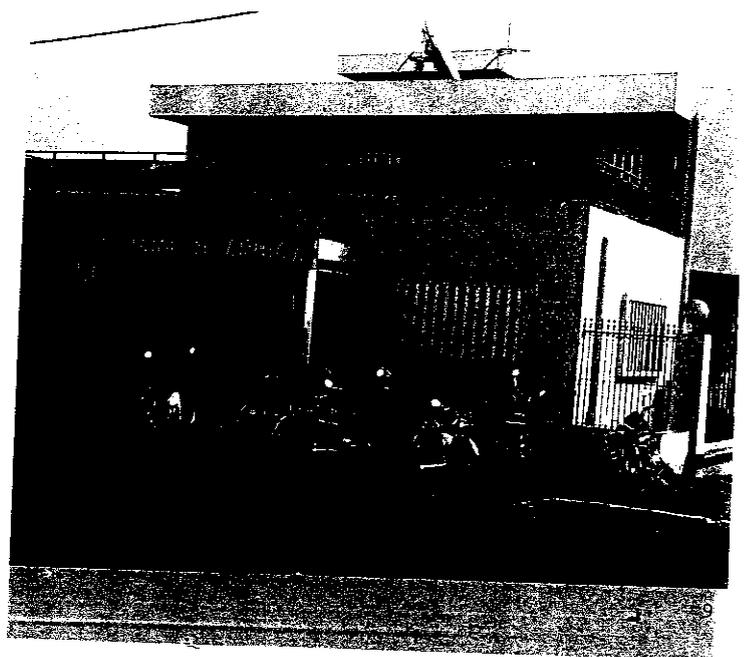
Les nouvelles dispositions réglementaires, en application depuis le 1^{er} janvier 2000 viennent confirmer, si besoin était, le bien fondé de la stratégie, menée depuis la création de la BANK OF AFRICA - BÉNIN, d'accroissement des capitaux permanents. Cette consolidation régulière de notre surface financière apporte en effet l'assurance de pouvoir jouer un rôle moteur dans notre secteur d'activité.

Mutations technologiques, implication croissante dans l'économie, redéploiement, sont autant de contraintes auxquelles doivent faire face les agents de la banque, au plan collectif comme au plan individuel. Il convient de saluer cette motivation et de les remercier pour ces efforts et pour cette contribution à la réussite de l'entreprise.

Pour l'exercice 2000, nous nous sommes fixés comme objectifs prioritaires l'optimisation de notre potentiel informatique, la poursuite du développement de notre réseau d'Agences tant à Cotonou qu'en province et la consolidation de notre rentabilité.

Nous savons pouvoir compter sur votre soutien pour la réalisation de ces objectifs.

Nous vous remercions pour votre attention.





Rapport général des Commissaires aux Comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 1999

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1999 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la BANQUE OF AFRICA BÉNIN (BOA-BÉNIN), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;*
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi ;*
- le respect de la réglementation bancaire.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**Manifestations du culte des revenants Yorouba,
Eguns, à Porto Novo.**

Photo : Catherine et Bernard Desjeux

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance l'information suivante :

■ Au 31 décembre 1998, la provision pour risques généraux était calculée par application du taux de 7 % sur la totalité des engagements nets de la clientèle, à l'exclusion des engagements sur les entreprises du secteur public et parapublic.

■ Au 31 décembre 1999, les engagements couverts par un nantissement de dépôt à terme ou par une garantie bancaire à première demande ont été exclus de la base de calcul de la provision. Par ailleurs, le taux utilisé est passé à 8,3 %.

Ce changement de méthode, que nous approuvons, conduit à une diminution de 376 millions de FCFA des capitaux propres au 31 décembre 1999, par rapport à l'application de la méthode de calcul retenue à la clôture de l'exercice précédent.

2 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

3 Respect de la réglementation bancaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous portons à votre attention les points suivants :

■ Le ratio de structure du portefeuille s'établit au 31 décembre 1999 à 11,99 % (la BOA-BÉNIN n'ayant pas régulièrement recours au refinancement de la BCEAO) alors que le minimum réglementaire pour ce ratios est fixé à 60 % ;

■ La participation de la BOA-BÉNIN dans le capital de la Société Béninoise de Mobiles (SMB) est de 100 % pour un maximum fixé à 25 % dans les entreprises autres que les banques, établissements financiers et sociétés immobilières.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la BANK OF AFRICA - BÉNIN des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 1999.

Cotonou, le 4 mai 2000

Les Commissaires aux Comptes

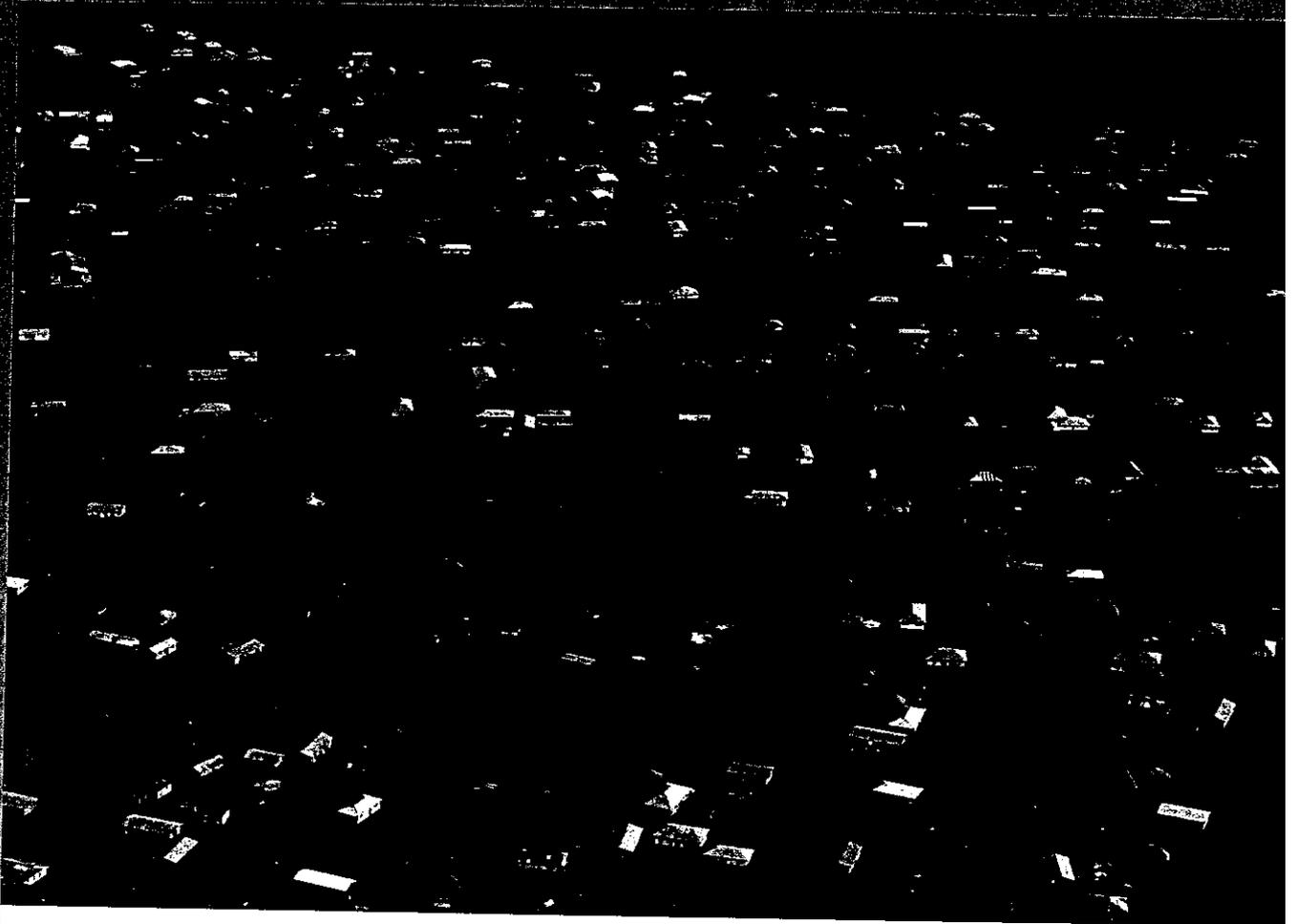
Armand Fandohan
Expert comptable diplômé

MAZARS ET GUÉRARD

da Matha Sant'anna Oscar
Expert comptable diplômé

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
ASSOCIÉE DU BÉNIN





Rapport spécial

des Commissaires aux Comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 1999

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêts économiques du 17 avril 1997, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes entre la Banque et l'un de ses administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint, ou entre la Banque et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint est propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur (art. 438).

Le village lacustre de Ganvié
sur le lac Nokoué. Fleuve Ouémé.
Photo : Catherine et Bernard Desjeux

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations courantes conclues à des conditions normales (art. 439). En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire du 27 juillet 1990, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

1 Au titre de l'article n° 440 de l'acte uniforme de l'OHADA

Conventions conclues antérieurement dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Avec la société ÉQUIPBAIL-BÉNIN

Nature et objet :

Conventions de mise à disposition de personnel et de locaux professionnels.

Modalités :

- Mise à disposition au profit d'ÉQUIPBAIL, au mois de janvier 1999 d'un agent de la BOA moyennant la facturation de son salaire et charges sociales.
- Mise à disposition, au profit d'ÉQUIPBAIL, de locaux à usage de bureau. Cette location a été consentie pour une durée de vingt quatre (24) mois, à compter du 1^{er} septembre 1995, et renouvelable, par tacite reconduction. Le revenu enregistré, à ce titre, s'élève à 4 800 000 FCFA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1999.

Avec la société ACTIBOURSE

Nature et objet :

Conventions de mise à disposition de personnel et de locaux professionnels.

Modalités :

Mise à disposition au profit d'ACTIBOURSE de locaux à usage de bureau. Cette location a été consentie pour une durée de dix-huit (18) mois, à compter du 1^{er} juillet 1998, et renouvelable par tacite reconduction. Elle a entraîné pour la BOA-BÉNIN un produit de 1 440 000 FCFA au cours de l'exercice clos au 31 décembre 1999.

Avec la société AFH

Nature et objet :

Convention d'assistance technique.

Modalités :

Des frais d'assistance technique ont été facturés par AFH pour un montant de 350,3 millions de FCFA HT environ, soit un montant de 453,4 millions de FCFA TTC. Ces charges concernent principalement les prestations relatives à :

- l'appui à la direction générale,
- l'inspection générale,
- l'appui au contrôle général,
- l'appui à la direction du développement informatique et des méthodes.



2 Au titre de l'article n°35 de la loi 90 018 du 27 juillet 1990

L'ensemble des conventions citées au titre de l'article 35 de la loi 90-018 du 27 juillet 1990 ont été conclues dans des conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle et ses correspondants.

Avec la société ÉQUIPBAIL-BÉNIN

Cinq conventions de prêts ont été signées par la BOA-BÉNIN pour un montant de 500 millions de FCFA chacun et portant intérêts à 5,5 % l'an.

Ces prêts ont été consentis les 10 septembre 1996, 30 décembre 1996, 25 mars 1998, 7 août 1998 et 12 mars 1999. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1999, ils ont engendré des produits d'intérêts de 110 606 988 FCFA.

Par ailleurs, le solde du compte ordinaire ouvert par EQUIPBAIL dans les livres de la BOA-BÉNIN s'élève à 240 091 086 FCFA.

Avec la société BOA-CÔTE D'IVOIRE

La BOA-BÉNIN a conclu avec la BOA-CÔTE D'IVOIRE diverses conventions relatives à des prêts interbancaires pour un montant total de 9 925 000 000 FCFA ayant engendré des produits d'intérêts de 135 739 722 FCFA.

Avec la société BOA-BURKINA FASO

Une convention de prêt interbancaire a été conclue avec la BOA-BURKINA FASO pour un montant de 2 701 020.000 FCFA ayant engendré des intérêts de 38 239 030 FCFA.

Avec la société BOA-MALI

Diverses conventions relatives à des prêts interbancaires ont été conclues avec la BOA-MALI pour un montant total de 1 757 048 984 FCFA ayant engendré des produits d'intérêts de 26 193 016 FCFA.

Avec la société TRANSCO BÉNIN

Administrateur concerné :
Monsieur Aballo Georges, actionnaire et directeur général de TRANSCO BÉNIN.

Nature et objet :
Convention de compte courant.

Modalités :
Au 31 décembre 1999, le solde débiteur du compte courant s'élève à 22 millions de FCFA.

Avec la société SIBEAU

Administrateur concerné :

Monsieur Aballo Georges

Nature et objet :

Convention de prêt et d'engagement par signature

Modalités :

Au 31 décembre 1999, le solde débiteur de 27 m de FCFA regroupe :

- Crédit moyen terme : 20
- Engagement par signature : 7

Avec la société SAICOM

Administrateur concerné :

Monsieur Maffon Benoît

Nature et objet :

Convention de prêt.

Modalités :

Au 31 décembre 1999, le solde débiteur du 1 moyen terme s'élève à 40,3 millions de FCFA.

Avec le CENTRE D'AFFAIRES GBEKA

Administrateur concerné :

Monsieur Maffon Benoît

Nature et objet :

Convention de facilité de caisse et de prêt.

Modalités :

Au 31 décembre 1999, le solde débiteur de 10 m de FCFA regroupe :

- Facilité de caisse : 8,5
- Crédit moyen terme : 1,5

Avec Monsieur Tankpinou François, Président Conseil d'Administration de votre Banque

Nature et objet :

Convention de compte courant.

Modalités :

Au 31 décembre 1999, le solde débiteur du co courant s'élève à 32,6 millions de FCFA.

Conformément à la loi et aux statuts de la Bai il vous appartiendra d'approuver ces convention

Cotonou, le 4 mai 2000

Les Commissaires aux Comptes

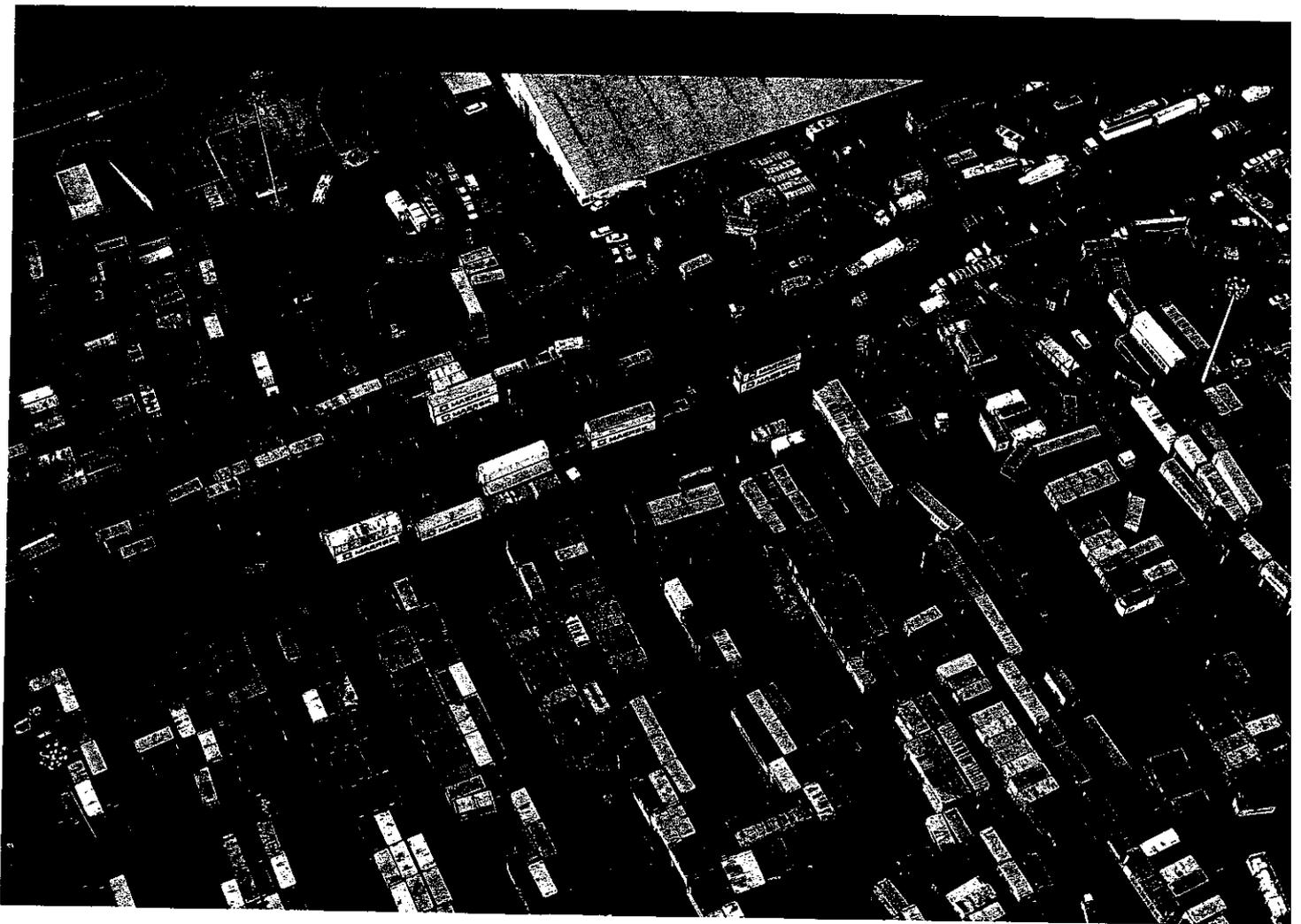
Armand Fandohan MAZARS ET GU

Expert comptable diplômé

da Matha Sant'anna Oscar COMPAGNIE FIDU

Expert comptable diplômé

ASSOCIÉE DU



Bilan

Compte de résultats

Résolutions

Stockage des marchandises sur le port de Cotonou.
Photo : Catherine et Bernard Desjeux



Bilan

 comparé des deux derniers exercices (en FCFA)

ACTIF	Exercice 1998	Exercice 1999
CAISSE	2 991 523 938	4 356 338 462
CRÉANCES INTERBANCAIRES	50 960 904 295	47 728 444 875
• À VUE	22 526 684 095	23 138 537 072
. BANQUES CENTRALES	11 338 862 434	1 352 050 104
. TRÉSOR PUBLIC, CCP	8 765 246	22 529 986
. AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	11 179 056 415	21 763 956 982
• À TERME	28 434 220 200	24 589 907 803
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	32 631 140 410	50 692 532 707
• PORTEFEUILLE D'EFFETS COMMERCIAUX	1 788 306 858	2 037 347 619
. CRÉDITS DE CAMPAGNE		
. CRÉDITS ORDINAIRES	1 788 306 858	2 037 347 619
• AUTRES CONCOURS À LA CLIENTÈLE	18 552 720 011	25 263 310 045
. CRÉDITS DE CAMPAGNE		865 469 387
. CRÉDITS ORDINAIRES	18 552 720 011	24 397 840 658
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	12 290 113 541	23 391 875 043
• AFFACTURAGE		
TITRES DE PLACEMENT	32 636 597 472	33 414 923 418
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 288 140 239	1 710 099 475
CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		293 967 719
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 743 635 048	2 833 316 988
ACTIONNAIRES ET ASSOCIÉS		
AUTRES ACTIFS	5 374 996 362	5 132 317 840
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	707 972 870	1 157 991 044
TOTAL DE L'ACTIF	129 334 910 634	147 319 932 526

HORS BILAN	Exercice 1998	Exercice 1999
ENGAGEMENTS DONNÉS	27 486 931 775	18 022 644 286
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
. EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS		
. EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	5 727 134 437	5 338 527 317
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
. D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
. D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	21 759 797 338	12 684 116 969
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

PASSIF	Exercice 1998	Exercice 1999
DETTES INTERBANCAIRES	7 046 316 489	14 777 495 442
• À VUE	6 360 704 489	14 394 495 442
. TRÉSOR PUBLIC, CCP	918 387 064	507 167 269
. AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	5 442 317 425	13 887 328 173
• À TERME	685 612 000	383 000 000
DETTES A L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	105 889 800 660	112 505 723 934
• COMPTES D'ÉPARGNE À VUE	10 991 079 263	12 656 199 299
• COMPTES D'ÉPARGNE À TERME	850 000	164 001 092
• BONS DE CAISSE		
• AUTRES DETTES À VUE	57 944 131 801	51 867 137 451
• AUTRES DETTES À TERME	36 953 739 596	47 818 386 092
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	1 600 000 000	3 205 000 000
AUTRES PASSIFS	818 114 685	1 622 188 846
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	907 407 924	911 510 482
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	101 856 532	60 611 000
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	3 924 194 853	4 006 989 928
CAPITAL OU DOTATION	3 600 000 000	3 600 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	28 023 500	28 023 500
RÉSERVES	3 154 754 744	4 343 393 264
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
REPORT A NOUVEAU (+/-)	340 184 446	355 802 727
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 924 256 801	1 903 193 403
TOTAL DU PASSIF	129 334 910 634	147 319 932 526

HORS BILAN	Exercice 1998	Exercice 1999
ENGAGEMENTS REÇUS	8 788 115 487	4 402 574 103
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
. REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	245 682 940	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
. REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	3 542 432 547	1 402 574 103
. REÇUS DE LA CLIENTÈLE	5 000 000 000	3 000 000 000
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

Résultat

Comptes de résultats comparés des deux derniers exercices
(en FCFA)

CHARGES	Exercice 1998	Exercice 1999
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	2 575 055 863	3 308 519 980
• SUR DETTES INTERBANCAIRES	120 332 182	174 661 038
• DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	2 343 746 348	2 996 341 039
• DETTES REPRÉSENTÉS PAR UN TITRE	110 977 333	137 517 903
• AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
COMMISSIONS	962 840	1 241 801
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	29 428 147	39 388 442
• CHARGES SUR TITRES DE PLACEMENT	22 538 382	32 464 968
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	6 889 765	6 923 474
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	2 830 177 347	3 641 485 840
• FRAIS DE PERSONNEL	1 254 573 365	1 485 312 193
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	1 575 603 982	2 156 173 647
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	273 420 636	337 405 716
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	1 300 326 734	866 998 256
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	97 663 436	82 795 075
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 507 787	8 951 576
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	42 298 973	86 141 688
IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE	326 014 920	179 116 420
BÉNÉFICE	1 924 256 801	1 903 193 403
TOTAL DES CHARGES	9 408 113 484	10 455 238 197

PRODUITS

Exercice 1998

Exercice 1999

INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	5 298 655 170	6 215 135 768
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	1 692 436 897	1 745 487 959
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	3 606 218 273	4 469 647 809
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT		
• AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		
PRODUITS SUR CRÉDIT BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
COMMISSIONS	600 755 230	757 813 520
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	3 099 956 659	3 098 299 138
• PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT	1 689 123 447	1 750 125 025
• DIVIDENDES ET PRODUITS ASSIMILÉS	32 882 880	37 790 028
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	470 484 774	611 149 828
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN	907 465 558	699 234 257
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	92 567 035	41 029 443
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	214 756 611	280 187 917
REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN		
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 605 873	14 150 145
PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	96 816 906	48 622 266
PERTES		
TOTAL PRODUITS	9 408 113 484	10 455 238 197

Résultat

Comptes de résultats comparés des deux derniers exercices
(en milliers de FCFA)

PRODUITS & CHARGES		Exercice 1998	Exercice 1999
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		5 298 655	6 215 136
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES		1 692 437	1 745 488
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE		3 606 218	4 469 648
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT			
• AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			
PRODUITS SUR CRÉDIT BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES			
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS		-2 575 055	-3 308 520
• SUR DETTES INTERBANCAIRES		-120 332	-174 661
• SUR DETTES A L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE		-2 343 746	-2 996 341
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		-110 977	-137 518
• AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS			
CHARGES SUR CRÉDIT BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES			
MARGE D'INTÉRÊT		2 723 600	2 906 616
PRODUITS DE COMMISSIONS		600 755	757 814
CHARGES DE COMMISSIONS		-963	-1 242
RÉSULTAT NET DES COMMISSIONS		3 323 392	3 663 188
RÉSULTATS NET SUR			
• OPÉRATIONS SUR TITRE DE PLACEMENT		1 666 585	1 717 660
• DIVIDENDES ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		32 883	37 790
• OPÉRATIONS DE CHANGE		463 595	604 226
• OPÉRATIONS DE HORS BILAN		907 465	699 234
RÉSULTAT NET OPÉRATIONS FINANCIÈRES		6 393 920	6 722 098
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		92 567	41 029
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		214 757	280 188
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE			
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION		-2 830 177	-3 641 486
• FRAIS DE PERSONNEL		-1 254 573	-1 485 312
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX		-1 575 604	-2 156 174
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		-273 421	-337 406
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS			
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		3 597 646	3 064 423
RÉSULTAT NET DES CORRECTIONS DE VALEUR		-1 300 327	-866 998
EXCÉDENT NET DES DOTATIONS ET REPRISES SUR FRBG		-97 663	-82 795
RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔT)		2 199 656	2 114 630
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-3 902	5 198
RÉSULTAT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS		54 518	-37 519
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		-326 015	-179 116
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		1 924 257	1 903 193



Résolutions

adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2000

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1999, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice 1999 se solde par un bénéfice de FCFA 1 903 193 403 après une dotation aux amortissements de FCFA 337 405 716, une provision pour risques généraux de FCFA 82 795 075 et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de FCFA 179 116 420.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article 35 de la loi du 27 juillet 1990 et par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA, approuve sans réserve ledit rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 1999.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net et du report à nouveau antérieur.

Résultat de l'exercice	1 903 193 403
Réserve légale	285 479 010
Report à nouveau	355 802 727
Dividende (10 % du capital)	360 000 000
Dividende exceptionnel (10 % du capital)	360 000 000
Réserve facultative	800 000 000
Nouveau report à nouveau	453 517 120

Troisième résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'État de l'impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10 % sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de FCFA 1 800 par action de 10 000 FCFA.

Le paiement de ce dividende s'effectuera au siège social à compter du 1^{er} juillet 2000.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publicité légale.

Annexes

1 Note sur les principes et méthodes comptables

Présentation des comptes

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA - BÉNIN sont établis selon les règles définies par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le règlement applicable aux banques des États de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux au 31 décembre 1999 ont été présentés selon les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent et sont conformes dans leur forme et leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et à celles de la BCEAO.

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques.

Conversion des comptes du bilan libellés en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en FCFA aux cours de changes applicables aux opérations au 31/12/1999.

Les opérations et positions en devises

Les opérations de change sont évaluées à chaque arrêté mensuel ou au terme des achats et ventes de devises chez les correspondants, et le résultat de change est enregistré directement au compte de résultat.

Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en FCFA dès la réception des avis d'encaissement ou paiement.

Les intérêts et les commissions bancaires

Les produits et charges ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée conformément aux principes de la séparation des exercices.

Les intérêts sur créances en souffrance échappent à ce principe de comptabilisation et sont constatés pour mémoire.

Comptes de la clientèle

Le classement de ces comptes par activités, sociétés, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, comptes à terme, etc., n'a pas subi de modification.

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part, les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long terme et, d'autre part, les comptes débiteurs de clients.

Tous les comptes débiteurs en souffrance ont fait l'objet d'une attention particulière et des provisions pour dépréciation conséquentes ont été constituées. Le taux de provision retenu varie entre 20 et 100 % selon la nature et suivant les recommandations de la Banque mondiale. Le taux moyen des provisions au 31/12/99 s'élève à 40 %.

Les provisions pour dépréciation antérieurement constituées non utilisées ou devenues sans objet ont fait l'objet de reprises et viennent donc augmenter les résultats.

Les immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements y afférents sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire :

Frais d'établissement	
Constructions	
Matériel de transport	
Aménagements installations	
Mobilier et matériel de bureau,	
Outillage (selon nature)	10
Matériel informatique	

Les réparations et entretiens intervenus sur les immobilisations, notamment sur le mobilier et le matériel informatique, sont enregistrés en charges.

Provisions

Dans le souci de respecter les règles de prudence qui prévalent dans la profession, des provisions "couverture de risques" ont été constituées. Le ratio provisions pour risques bancaires généraux est porté à 8,3 % appliqué sur la totalité des engagements de la clientèle à l'exclusion des engagements sur les entreprises du secteur public et parapublic. Les engagements couverts par un nantissement ou par une garantie bancaire à première demande.

2 Observations sur le bilan

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante.

Échéance	Au 31/12/98*		Au 31/12/99*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
DE 0 À 1 MOIS	39 656	6 362	46 849	14 419
DE 1 MOIS À 3 MOIS	620			
DE 3 MOIS À 6 MOIS	960	121		
DE 6 MOIS À 2 ANS	4 800	40	300	
DE 2 ANS À 5 ANS	4 924	332		358
PLUS DE 5 ANS		192	580	
TOTAL	50 960	7 047	47 729	14 777

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Échéance	Au 31/12/98*		Au 31/12/99*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
DE 0 À 1 MOIS	16 127	75 354	33 387	86 618
DE 1 MOIS À 3 MOIS	1 709	11 040	18	1 147
DE 3 MOIS À 6 MOIS	624	2 120	582	7 064
DE 6 MOIS À 2 ANS	3 102	6 260	3 230	3 223
DE 2 ANS À 5 ANS	9 091	11 116	9 882	14 454
PLUS DE 5 ANS	477		2 087	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	1 501		1 506	
TOTAL	32 631	105 890	50 692	112 506

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agent économique	Au 31/12/98*		Au 31/12/99*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
PARTICULIERS	3 431	21 934	4 637	24 669
ENTREPRISES PRIVÉES	24 405	30 174	35 456	34 151
SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	4 779	20 340	10 484	20 552
ÉTAT ET ORGANISMES ASSIMILÉS	16	33 442	115	33 034
TOTAL	32 631	105 890	50 692	112 406

* En millions de FCFA.

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/98*	Au 31/12/99
CRÉANCES IMPAYÉES OU IMMOBILISÉES	960	6
CRÉANCES DOUTEUSES OU LITIGIEUSES	5 527	6 5
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	-4 986	-5 7
CRÉANCES DOUTEUSES NETTES	1 501	1 5

2.3 Immobilisations Financières

Participation	Montant participation*		Capital*	Part BC
	Brut	Net		
DANS LES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS				
• ACTIBOURSE SA	95	95	300	31,
• BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	62	62	1 250	4,
• BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE	123	123	1 100	11,
• BANK OF AFRICA - MALI	67	67	2 000	3,
• BANK OF AFRICA - NIGER	193	193	1 000	19,
• CAURIS INVESTISSEMENT	250	250	2 500	10,
• EQUIP BAIL BÉNIN	195	195	400	48,
• EQUIP BAIL MALI	23	23	300	7,
• FONDS GARI	108	108	8 599	1,
SOUS TOTAL	1 116	1 116		
DANS LES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES				
• SCI OLYMPE	65	65	200	32,
SOUS TOTAL	65	65		
DANS LES AUTRES SOCIÉTÉS				
• COTEB	44	34	2 000	2,
• IBECO	55	55	300	18,
• UBA - VIE	40	40	400	10,
• STE AISSA	1	1	4	25,
• STE BÉNINOISE DE MOBILES	10	10	10	100,
• STE DES HUILLERIES DU BÉNIN	389	389	2 000	19,
SOUS TOTAL	539	529		
TOTAL PARTICIPATIONS	1 720	1 710		

* En millions de FCFA.

2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/98*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/99*
IMMOBILISATIONS BRUTES	140	313		453
AMORTISSEMENTS CUMULÉS	140	19		159
TOTAL NET	0			294

2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/98*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/99*
IMMOBILISATIONS BRUTES	4 000	438	48	4 390
• IMMOBILISATIONS EN COURS	504	139		643
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	3 304	291	48	3 547
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	177	8		185
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE	15			15
AMORTISSEMENTS	1 256	320	19	1 557
• IMMOBILISATIONS EN COURS				
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	1 231	308	19	1 520
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	25	10		35
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE		2		2
TOTAL NET	2 744	118	29	2 833

2.6 Autres actifs/passifs

2.6.1. Autres actifs

Nature	1998*	1999*
DÉBITEURS DIVERS	211	884
VALEURS NON IMPUTÉES	721	103
VALEURS À L'ENCAISSEMENT	3 051	2 765
VALEURS À REJETER EN COMPENSATION	189	321
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	53	108
STOCKS ET EMPLOIS DIVERS		44
CRÉANCES RATTACHÉES	1 150	907
TOTAL	5 375	5 132

* En millions de FCFA.

2.6.2. Autres passifs

Nature	1998*	1999
DETTES FISCALES	164	
DETTES SOCIALES	3	
CRÉDITEURS DIVERS	80	
DETTES RATTACHÉES	472	
DIVERS	99	
TOTAL	818	1

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

Compte d'ordre et divers actif	1998*	1999
CHARGES COMPTABILISÉES D'AVANCE	45	
PRODUITS À RECEVOIR	3	
DIVERS	660	
TOTAL	708	1

2.7.2. Passif

Compte d'ordre et divers passif	1998*	1999
CHARGES À PAYER	390	
PRODUITS PERÇUS D'AVANCE	73	
DIVERS	445	
TOTAL	908	

2.8 Provisions pour risques et charges

Nature	au 31/12/98*	Dotations*	Reprises*	au 31/12/99
CHARGES DE RETRAITE				
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE				
PERTES ET CHARGES	102		41	
TOTAL	102		41	

* En millions de FCFA.

2.9 Capitaux propres

2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant au 31/12/98*	Affectation du résultat*	Autres mouvements*	Montant au 31/12/99*
F.R.B.G.	3 924		83	4 007
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	28			28
RÉSERVE LÉGALE	1 074	289		1 363
RÉSERVES RÉGLEMENTÉES	3			3
AUTRES RÉSERVES	2 077	900		2 977
CAPITAL SOCIAL	3 600			3 600
REPORT À NOUVEAU	340	16		356
RÉSULTAT 98	1 924	-1 924		
RÉSULTAT 99			1 903	1 903
TOTAL	12 970	-719	1 986	14 237

2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de FCFA, par année de dotation)

1993 (solde)	1 286
1994	339
1995	825
1996	694
1997	683
1998	97
1999	83
SOIT AU 31/12/99	4 007

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - BÉNIN s'élève à 3 600 millions de FCFA. Il est composé de 360 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 FCFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

NATIONAUX BÉNINOIS	49,61 %
AFRICAN FINANCIAL HOLDING	32,50 %
PROPARCO	8,32 %
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE	4,95 %
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT	4,62 %

* En millions de FCFA.
~ Avant répartition

3 Engagements hors bilan

Nature	1998*	1999*
ENGAGEMENTS DONNÉS EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	27 487	18 023
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	5 727	5 339
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE	21 760	12 684
ENGAGEMENTS REÇUS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	3 788	1 403
• DE FINANCEMENT	246	
• DE GARANTIE	3 542	1 403
ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÈLE	5 000	3 000

4 Observations sur le compte de résultats

4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	1998*	1999*
SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	1 692	1 746
• À VUE	169	147
• À TERME	1 523	1 599
SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	3 606	4 469
• CRÉANCES COMMERCIALES	131	199
• AUTRES CRÉDITS À COURT TERME	677	968
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	1 780	2 219
• CRÉDITS À MOYEN TERME	1 018	1 083
TOTAL	5 298	6 215

4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	1998*	1999*
SUR DETTES INTERBANCAIRES	120	174
• À VUE	77	134
• À TERME	43	40
SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	2 344	2 996
• À VUE	582	753
• À TERME	1 762	2 243
TOTAL	2 464	3 170

* En millions de FCFA.

4.3 Commissions

Nature	1998*	1999*
COMMISSIONS PERÇUES (PRODUITS)	601	758
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	3	42
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	598	716
COMMISSIONS VERSÉES (CHARGES)	1	1
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	1	1
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

Nature	1998*	1999*
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 027	1 203
CHARGES SOCIALES	228	282
TOTAL	1 255	1 485

4.4.2. Autres frais généraux

Nature	1998*	1999*
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉES	198	215
REDEVANCE DE CRÉDIT-BAIL	97	192
LOYERS	44	56
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	107	229
PRIMES D'ASSURANCE	45	66
INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	444	485
PUBLICITÉ, PUBLICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	46	87
DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET RÉCEPTIONS	76	108
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	162	208
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES	216	287
INDEMNITÉS DE FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS	17	30
MOINS VALUES DE CESSION		21
AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	123	172
TOTAL	1 575	2 156

* En millions de FCFA.

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations

Nature	1998*	1999*
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	274	338
• DES IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	265	328
• DES IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	9	10
REPRISES		
TOTAL	274	338

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et hors bilan

Nature	1998*	1999*
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	1 588	1 299
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF		
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50	8
PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	475	160
REPRISES DE PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-700	-579
REPRISES DE PROVISIONS SUR AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	-113	-21
REPRISES DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
TOTAL	1 300	867

* En millions de FCFA.

5 Autres informations

5.1 Effectifs moyens

Catégories	1998*	1999*
CADRES EXPATRIÉS	2	2
CADRES LOCAUX	17	18
GRADÉS	73	78
EMPLOYÉS	88	73
PERSONNEL NON BANCAIRE	13	14
PERSONNEL TEMPORAIRE	5	22
TOTAL	198	207

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Nature	1998*	1999*
ACTIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE		
• BILLETS ET MONNAIES	48	756
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	9 938	21 116
VALEURS À L'ENCAISSEMENT ET DIVERS	793	1 428
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	66	
PASSIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE		
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	970	11 359
• REFINANCEMENTS	274	130
• AUTRES SOMMES DUES	44	53
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		
• COMPTES ORDINAIRES	827	619

* En millions de FCFA.

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 1999

Nature	Résultats (FCFA)	Affectation (FCFA)
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 1999	1 903 193 403	
REPORT À NOUVEAU DE L'EXERCICE 1998	355 802 727	
TOTAL À RÉPARTIR	2 258 996 130	
RÉSERVE LÉGALE		285 479 010
DIVIDENDE (10 % DU CAPITAL)		360 000 000
DIVIDENDE EXCEPTIONNEL (10 % DU CAPITAL)		360 000 000
RÉSERVE FACULTATIVE		800 000 000
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU		453 517 120
TOTAL RÉPARTI		2 258 996 130

6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	1995	1996	1997	1998~	1999
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• CAPITAL SOCIAL*	2 500	3 000	3 000	3 600	3 600
• NOMBRE DES ACTIONS ORDINAIRES EXISTANTES	500 000	600 000	600 000	360 000	360 000
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
• CHIFFRE D'AFFAIRES*	8 458	7 902	8 886	9 307	10 392
• BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS, AMORT. ET PROV.*	4 168	4 224	4 031	3 871	3 370
• IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES*	600	842	431	326	179
• BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS, AMORT. ET PROV.*	1 944	1 162	2 235	1 924	1 903
RÉSULTATS PAR ACTION (en milliers de FCFA)					
• APRÈS IMPÔTS, AVANT AMORT. ET PROV.	7,136	5,637	6,000	9,847	8,864
• APRÈS IMPÔTS, AMORT. ET PROV.	3,888	1,937	3,725	5,344	5,286
PERSONNEL					
• EFFECTIF MOYEN DES SALARIÉS PENDANT L'EXERCICE	178	183	189	198	207
• MONTANT DE LA MASSE SALARIALE DE L'EXERCICE*	632	628	771	1 027	1 203
• SOMMES VERSÉES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX*	152	177	252	228	282

~ En 1998, augmentation de capital de 600 millions de FCFA et modification de la valeur nominale de l'action qui passe de 5 000 FCFA à 10 000 FCFA.

* En millions de FCFA.